

LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE ET NORTHSTAR S'ALLIENT POUR OFFRIR DES SERVICES GLOBAUX D'AIDE À L'EXPORTATION

Grâce à un nouveau partenariat entre la Corporation commerciale canadienne (CCC) et Northstar Financement du Commerce International Inc., les petites et les moyennes entreprises (PME) exportatrices peuvent maintenant accéder plus facilement à une gamme complète de services à l'exportation : ventes, financement et gestion des contrats.

Afin d'aider les compagnies canadiennes à mettre sur pied de meilleurs contrats à l'exportation en négociant des conditions plus avantageuses, la CCC et Northstar vont mutuellement promouvoir leurs services respectifs auprès des PME exportatrices.

M. Douglas Patriquin, président de la CCC, a déclaré : « Notre collaboration ne peut que profiter aux PME exportatrices canadiennes. Notre Programme de paiements progressifs leur donne accès à des crédits de préfinancement pour leurs exportations, ce qui est un complément utile aux services de financement à moyen terme offerts par Northstar aux acheteurs étrangers ».

L'accord entre la CCC et Northstar découle du besoin d'offrir d'autres sources de financement aux PME, afin de les aider à mettre sur pied des contrats d'exportation plus compétitifs. « Ensemble, les produits de la CCC et de Northstar couvrent tous les aspects du financement des ventes à l'exportation, » explique M. Scott Shepherd, président de Northstar. « Avec

un accord officiel, nous pouvons maintenant offrir nos services à un plus grand éventail de PME exportatrices. »

La CCC est une société d'État qui aide les exportateurs à négocier des contrats



Le président de la CCC, M. Douglas Patriquin, et le président et PDG de Northstar, M. Scott Shepherd ont signé l'accord en octobre 1999.

de vente afin d'obtenir de meilleures conditions. La garantie d'exécution qu'offre l'État constitue un avantage unique qui ouvre des portes aux entreprises canadiennes, rehausse la confiance des acheteurs étrangers et procure aux exportateurs canadiens l'avantage concurrentiel

dont ils ont besoin pour conclure des ventes sur des marchés où ils sont moins connus.

De son côté, Northstar réunit les programmes qu'offre le gouvernement canadien par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et du secteur privé (Banque de Montréal, Banque royale du Canada et Banque HSBC Canada). Ses services financiers viennent en aide aux exportateurs en accordant à leurs acheteurs étrangers, si ces derniers sont solvables et si les produits ou les services achetés répondent aux conditions requises, des prêts à moyen terme et à taux fixe d'un montant allant de 100 000 \$ à 5 millions de dollars.

Selon M. Patriquin, « l'objectif à long terme de cet accord est d'offrir un accès rapide à un éventail plus large de services. La force de la CCC réside dans sa capacité de mettre sur pied de bons contrats à l'exportation et, avec la collaboration de Northstar, nous avons encore plus à offrir. Par exemple, dans les négociations avec des distributeurs sur des marchés étrangers, nos services de structuration des ventes et de gestion des contrats pourraient constituer un excellent complément à l'aide financière assurée par Northstar. Les possibilités sont très vastes ».

Pour d'autres renseignements, communiquer avec la CCC, tél. : (613) 996-0034 ou (800) 748-8191 (sans frais au Canada), Internet : www.ccc.ca, ou avec Northstar, tél. : (800) 663-9288, Internet : www.northstar.ca

Studio Artefact *(Suite de la page 8)*

« Il faut s'y présenter avec un produit de qualité supérieure, dit-il, offrir un service hors pair et surtout s'adapter à la mentalité américaine qui est beaucoup plus cartésienne que la nôtre, ce qui veut dire que, même en ce qui a trait au domaine artistique, les affaires sont avant tout les affaires, exigeant une livraison ponctuelle et sans faille. »

Il considère aussi que le secteur des centres commerciaux est plutôt fermé, et que quiconque veut percer sur ce marché doit le faire par le truchement de liens solides établis au fil des années et grâce à une commercialisation assidue.

Pour tout renseignement sur Studio Artefact, communiquer avec son vice-président, M. Michel Thériault, tél. : (514) 933-7666, téléc. : (514) 933-5980.